

ses obligations d'une manière ou d'une autre, et un impôt perçu sur les importations et sur le commerce équitablement réparti, est peut-être un moyen aussi juste d'obtenir un revenu que n'importe lequel qui, pour le présent, pourrait être conçu, à tout événement, dans l'état actuel de l'opinion publique. Quant à cela, il n'y a aucune divergence d'opinions entre les honorables Messieurs de l'Opposition et ceux qui sont membres et partisans de l'Administration qui est aujourd'hui au pouvoir.

Mais lorsque vous demandez de prélever les impôts, non pas dans le but d'obtenir un revenu, mais afin de permettre à quelqu'un de vendre aux dépens de son voisin un article à un prix plus élevé qu'il ne pourrait obtenir autrement, et que ce voisin est obligé de prendre une partie de son revenu et de le remettre, en vertu du fonctionnement de cette loi, à celui qui offre cet article en vente sur le marché, dans ce cas l'honorable sénateur se sert du pouvoir de taxer, non pas pour se procurer un revenu, mais de manière à distribuer inégalement les bénéfices que rapportent diverses industries auxquelles se livre la population du pays. Lorsqu'un état de choses, est une fois créé il devient souvent très difficile de le modifier. L'occasion favorable d'opérer un changement considérable ne se présente pas toujours. Il nous faut tenir compte de la situation sociale; il nous faut prendre en considération ce que nous pouvons accomplir par voie de réforme en apportant le moins de trouble possible dans l'ordre économique. C'est une chose que de créer de force des industries au moyen d'une législation spéciale, c'en est une autre, lorsqu'elles sont une fois établies, d'entreprendre de les déraciner impitoyablement. Nous ne pouvons pas faire cela; nous n'avons jamais dit que nous tenterions une telle aventure. Nous avons dit que nous étions en faveur d'un tarif de revenu, et nous croyons que plus vous accorderez de liberté au commerce, le mieux ce sera pour le pays. Que ces honorables Messieurs veuillent bien envisager les conséquences qui en résulteraient si vous alliez adopter les vœux exprimés par mon honorable ami qui siège vis-à-vis de moi.

L'honorable M. McCALLUM: Mais votre Premier Ministre dit qu'il veut le libre-échange.

L'honorable M. MILLS: Oui mon honorable ami, nous le désirons tous, et nous voulons avoir bien des choses que nous ne pouvons pas toujours obtenir; mais nous pouvons en faire l'objet de nos aspirations et peut-être un temps viendra-t-il où nous pourrions les réaliser. Examinons l'état des choses: Supposons que le pays ne fut pas endetté, supposons que nous aurions d'autres moyens de faire face aux frais des services publics, que celui offert par l'imposition des droits de douane, moyens plus avantageux que ce dernier, alors mon honorable ami pourrait dire que le pays serait ruiné parce que vous ne pouvez pas empêcher le peuple du Canada d'acheter à l'étranger ce dont il a besoin, parce que vous ne pouvez pas prélever aucun impôt. Vous n'avez aucun prétexte d'imposer un droit afin d'empêcher l'importation de ces marchandises de sorte que si les vœux exprimés par mon honorable ami qui siège en face de moi et par ceux qui sont d'accord avec lui, sont justes, alors le Gouvernement du Canada—si le pays n'était pas endetté—serait dans une position des plus déplorable. Je ne partage pas cette opinion.

L'honorable M. McCALLUM: Toute l'argumentation de l'honorable Ministre repose sur des "si". Si les "si" et les "mais" étaient des pôts et des casseroles, que feraient les étameurs?"

L'honorable M. MILLS: Mon honorable ami peut mieux que moi répondre à cela. Je ne puis dire ce qu'ils feraient. Je me suis servi d'une hypothèse. Je dis que si la prétention de mon honorable ami est fondée, alors plus le fardeau des impôts est lourd plus certaine est la somme de protection accordée, et plus profonde serait la stabilité. Telle n'est pas du tout mon opinion. Je dis que si vous aviez commencé sans dette publique et avec moins d'obligations, si aucune dépense n'avait été faite à l'exception de celles qui étaient absolument nécessaires, vous auriez aujourd'hui dans le pays quelques millions de plus d'agriculteurs. Seraient-ils seuls? Assurément non, car lorsqu'un cultivateur prend une terre, il doit y avoir pas loin un forgeron et un charpentier. Il lui faut faire construire sa maison et la meubler; il a besoin de toutes ces choses dont la confection donne de l'emploi aux ouvriers qui ont acquis de l'habileté, sans lesquels le pays lui-même